



Dispositif de soutien financier Boost'Europe

Le Conseil Régional de Bretagne vient de publier le calendrier des premiers appels du dispositif Boost'Europe 2020. Ce dispositif permet aux (enseignants-)chercheurs souhaitant développer un projet de recherche ou de formation en réponse à un appel européen de bénéficier d'un soutien financier.

Le dispositif comprend 3 volets :

- **Boost'ERC** : soutien aux dépôts de projets H2020-ERC pour les primo-accédants et les candidats ayant obtenu au moins la note B en 1ère étape d'évaluation ERC
 - o 100% des coûts éligibles pour une aide max. de 20 000 € pour les organisations ayant une politique interne d'incitation et d'accompagnement de ses candidats aux appels ERC,
 - o 75 % des coûts éligibles pour une aide max. de 10 000 € pour les autres organisations
- **Boost'Coordination** :
 - o Soutien aux coordinateurs de projets européens collaboratifs pour une aide max. de 10 000€
(financement de la phase de montage d'un projet/obligation de dépôt ; cofinancement à 75% par le Conseil régional)
- **Boost'Mobilité** : soutien à l'amorçage de projets européens d'un montant de 1 000€ maximum (financement de la validation d'une idée de projet/faisabilité, financé à 100% par le Conseil régional).

N'hésitez pas à solliciter la Plateforme Projets Européens aux adresses suivantes en fonction de vos thématiques:

TIC, Matériaux et SHS: anne-sophie.refloch@2PE-bretagne.eu

Santé : emilie.floch@2PE-bretagne.eu

Mer : gael.hamon@2pe-bretagne.eu